

Formation Jeudi et Vendredi 27-28 Novembre 2025 Pôle Vie Privée



Formateurs

Pr Sylvie FERRE-ANDRE, Agrégée des Facultés de droit, Notaire
Co-établi par Maître Christine GURY, avocate.

Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires connaîtront le droit des avantages matrimoniaux et la loi du 31 mai 2024 ainsi que les règles de l'usucapion.

Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation
Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint projeté sur écran ainsi que des exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur cas pratiques



Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation

Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPI sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste

Prérequis

Connaissance du sujet au préalable souhaitable.
La formation est assurée en langue française.



Date, heures, lieu

Jeudi 27 et vendredi 28 novembre 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Siège Alta-Juris International
2 rue de Penthièvre – 75008 PARIS



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



1^{ère} journée Prescription extinctive en droit de la famille et usucapion

Introduction (1h)

- Les définitions

1^{ère} partie : La prescription extinctive en droit de la famille 3 H

- Prescription et droit de la filiation 1h
- Prescription et droit du divorce 1h
- Prescription et liquidation matrimoniale 1h

2^{ème} partie : L'usucapion 3 h

Définition 30 mn

Conditions 1h

Actes de notoriété 30 mn

Effets 1 h

2^{ème} journée : Les avantages matrimoniaux et la loi du 31 mai 2024

1^{ère} partie : 3h30

La notion d'avantage matrimonial 1h

La position de la jurisprudence antérieure 1h

La loi du 31 mai 2024 1h30

2^{ème} partie : 3h30

Le renouveau des avantages matrimoniaux 30mn

L'application de la loi du 31 mai 2024 dans le temps 1h

Cas pratique de mise en œuvre 1h30